

**Province de Québec
Municipalité de Poularies
District d'Abitibi-Ouest**

4 mai 2015

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Poularies, tenue à la salle du conseil, mardi le 4 mai 2015, à 20 h, formant quorum sous la présidence du maire, M. Pierre Godbout, et à laquelle sont présents :

M. le conseiller Vital Carrier,
M^{mes} les conseillères Ginette Charrette,
Diana Bruneau, Valérie Rancourt et Karen Godbout

Était absent M. le conseiller Claude Laroche.

M^{mes} Katy Rivard secrétaire-trésorière/directrice générale et Kate Morin secrétaire-trésorière adjointe assistent également à l'assemblée.

Le maire, M. Pierre Godbout, souhaite la bienvenue à tous et déclare la session ouverte.

2015-05-57 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Ginette Charette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

Période de questions

Aucune question

2015-05-58 Adoption du procès-verbal du 7 avril 2015

Les conseillers ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture. Il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Diana Bruneau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2015 soit adopté tel que rédigé.

2015-05-59 Approbation des comptes

Il est proposé par Ginette Charette, appuyé par Karen Godbout et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes payés et à payer qui s'élèvent au montant de 54 171.00 \$ présentés par la secrétaire-trésorière soient acceptés.

2015-05-60 Adoption du rapport financier 2014 de la municipalité de Poularies

Il est proposé par Karen Godbout, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le rapport financier pour l'année 2014 de la municipalité de Poularies présenté soit adopté tel que présenté.

Il est également résolu que la firme comptable Deloitte soit mandaté pour la vérification annuelle et les redditions de comptes 2015.

2015-05-61 Approbation du rapport financier 2014 de l'Office municipal d'habitation

Il est proposé par Vital Carrier, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le rapport financier 2014 de l'Office municipal d'habitation de Poularies, présenté par la secrétaire-trésorière.

2015-05-62 Renouvellement de la marge de crédit

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Ginette Charette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au renouvellement de la marge de crédit de la municipalité au montant de 200 000 \$ au Centre financier aux entreprises de l'Abitibi-Ouest.

Il est également proposé et résolu que le maire, monsieur Pierre Godbout et madame Katy Rivard, secrétaire-trésorière/directrice générale soient autorisés à signer conjointement tous les documents nécessaires relatifs à ce renouvellement pour et au nom de la municipalité de Poularies

RÈGLEMENT 191

Règlement 191, modifiant le règlement 153 concernant la cueillette des ordures et des matières recyclables sur le territoire de la municipalité de Poularies.

- Attendu que le règlement 153 a été adopté lors de la séance ordinaire tenue le 8 décembre 2003;
- Attendu que le règlement 153 est en vigueur depuis le 12 décembre 2003;
- Attendu qu' il convient tout en respectant l'esprit d'un règlement d'y apporter certains amendements;
- En conséquence il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Karen Godbout et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le règlement 191 soit adopté et que le conseil statue et décrète par le présent règlement ce qui suit :
- Article 1. Le présent article abroge l'article 3.2.
- Article 2 : Le présent règlement entrera en force et en vigueur le jour de sa publication conformément à la Loi.

RÈGLEMENT 192

Règlement 192, modifiant le règlement 183 fixant le prix de vente des terrains du secteur urbain.

- Attendu que le règlement 183 a été adopté lors de la séance ordinaire tenue le 2 juin 2014;
- Attendu que le règlement 183 est en vigueur depuis le 11 juin 2014;
- Attendu qu' il convient tout en respectant l'esprit d'un règlement d'y apporter certains amendements;
- En conséquence il est proposé par Karen Godbout, appuyé par Vital Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le règlement 192 soit adopté et que le conseil statue et décrète par le présent règlement ce qui suit :
- Article 1 Le présent article fera partie intégrale du règlement numéro 183 :
QUE les frais reliés au cadastre du terrain sont assumé par l'acheteur.
- Article 2. Le présent règlement entrera en force et en vigueur le jour de sa publication conformément à la Loi.

2015-05-63 Achat de calcium liquide

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Ginette Charette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat de 64 000 litres de calcium liquide chez Les calciums liquides de l'Abitibi-Témiscamingue, le prix est fixé à 20 160 \$ excluant les taxes.

2015-05-64 Octroi du contrat pour l'achat de matériau granulaire

Suite à une demande de soumission pour l'achat de 10 000 tonnes de matériau granulaire, cinq soumissions ont été reçues, une n'était pas conforme.

Il est proposé par Vital Carrier, appuyé par Diana Bruneau et résolu à l'unanimité que le contrat soit accordé à Hince et Frères Abitibi Inc., le prix est fixé à 4.75 \$ la tonne, pour un total de 47 500 \$, plus les taxes applicables.

2015-05-65 Acceptation des plans et devis pour soumission relatif au projet de réfection des conduites d'eaux usées

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire effectuer les travaux de réfection des conduites d'égout – phase 2 en 2015;

CONSIDÉRANT QUE	la mise en œuvre du projet de réfection des conduites d'égout – phase 2 sera supérieure à \$100 000;
EN CONSÉQUENCE	Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Ginette Charette et résolu à l'unanimité de déposer les plans LS602-000-GC-100 à GC-109 et le devis LS602-000-DV-02 en date du 4 mai 2015 pour appel d'offres publiques sur le SEAO.

2015-05-66 Autorisation de dépenses pour les travaux de réfection de la patinoire

Considérant que la Municipalité de Poularies bénéficie du programme de mise en valeur intégrée d'Hydro-Québec pour un montant de 62 833.71 \$. Il est proposé par Ginette Charette, appuyé par Vital Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser les dépenses reliées au projet de la réfection de la patinoire pour un montant n'excédant pas celui du programme.

2015-05-67 Appel d'offre pour les travaux d'asphaltage de la patinoire

Il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Diana Bruneau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale, M^{me} Katy Rivard, à procéder à la demande de soumissions par appel d'offre sur invitation pour les travaux d'asphaltage de la patinoire.

Les personnes intéressées à soumissionner devront faire parvenir leur soumission à la municipalité de Poularies dans une enveloppe scellée et identifiée soumission au plus tard lundi le 1^{er} juin 2015 à 15 h. Les soumissions seront ouvertes dans les minutes qui suivront.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions. Le contrat est adjugé sur décision du conseil de la Municipalité, à sa seule discrétion, et la Municipalité ne peut être liée d'aucune autre façon que par une résolution de son conseil.

La liste des soumissionnaires invités restera confidentielle jusqu'à l'octroi du contrat.

2015-05-68 Demande de subvention au programme d'amélioration du réseau routier municipal

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec met à la disposition des municipalités un programme de subvention pour l'amélioration du réseau routier municipal;

ATTENDU QUE le réseau routier de la municipalité de Poularies a besoin d'être amélioré;

ATTENDU QUE la municipalité de Poularies a l'intention de faire un projet d'amélioration du réseau routier estimé à 41 679 \$;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Karen Godbout, appuyé par Ginette Charette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de présenter une demande de subvention à monsieur François Gendron, député, dans le cadre du programme Amélioration du réseau routier municipal afin de réaliser les travaux qui s'imposent.

2015-05-69 Demande financière au programme de fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux

ATTENDU QUE le Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC d'Abitibi-Ouest est mis à la disposition des municipalités locales pour la réalisation d'activités sur des lots épars et les blocs de lots (lots sous convention d'aménagement forestier);

ATTENDU QUE l'année de référence s'échelonne du 1^{er} janvier au 31 décembre;

ATTENDU QUE	trois dates de dépôt de projet sont établies, soient le 31 mars, le 31 août et le 30 novembre de chaque année;
ATTENDU QUE	la municipalité de Poularies demande une aide financière au Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux pour la réalisation des activités suivantes : - Travaux d'aménagement forestier 2015;
EN CONSÉQUENCE	il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents de présenter une demande d'aide financière au Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC d'Abitibi-Ouest pour un montant de 23 860.80 \$.

2015-05-70 Mandat de gestion, de supervision et d'exécution des travaux forestiers pour les lots intramunicipaux

Il est proposé par Ginette Charette, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers présents de confier le mandat de gestion, de supervision et d'exécution des travaux forestiers pour les lots intramunicipaux à Groupement forestier coopératif Abitibi pour la période du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2017.

La proposition # 3 est retenue :

- Exécution des travaux sylvicoles à 90% du taux;
- Opération de récolte réalisée à 100% par le Groupement;
- Cotisations à la MRCAO, la SOPFIM et la SOPFEU assumées par le Groupement;
- La construction de chemin est incluse dans le taux;
- Une redevance fixe est versée, ce qui vous assure un revenu sans aucune surprise, aucune facture ne sera assumée par la municipalité.

2015-05-71 Vente de 2 terrains sur la rue Simon

Il est proposé par Karen Godbout, appuyé par Diana Bruneau et résolu à l'unanimité de procéder à la vente des terrains ayant les numéros de cadastre 5 048 074 et 5 048 076, à M. Roman Tokarski.

La grandeur de chaque terrain est de 8 000 pieds carrés. Conformément au règlement 183, le prix est fixé à 0.10 \$ le pied carré soit un total de 1 600 \$ plus les taxes applicables. S'ajouteront également les frais de collection au réseau d'égout. Les frais notariés relatifs à cette transaction sont à la charge des acheteurs.

Il est également proposé et résolu que le maire Pierre Godbout, et la secrétaire-trésorière/directrice générale Katy Rivard soient autorisés à signer conjointement tous les documents nécessaires relatifs à cette transaction pour et au nom de la municipalité de Poularies.

2015-05-72 Offre du Ministère des transports du Québec pour le balayage des accotements

Il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Ginette Charette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre du ministère des Transports et de procéder au balayage de la totalité des accotements pavés à l'intérieur du périmètre urbain de la municipalité de Poularies, incluant lorsqu'il y a lieu, les intersections, les contours des regards, des puisards et autres.

Pour effectuer ces travaux le ministère des Transports s'engage à verser à la municipalité de Poularies la somme de 1 850 \$.

2015-05-73 Balayages des rues et des accotements

Il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Vital Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la dépense d'un entrepreneur pour faire le balayage de

l'ensemble des rues et des accotements du village. Cette dépense est autorisée pour un maximum de 1 850 \$.

2015-05-74 Autorisation au coordonnateur en sécurité incendie de la MRC d'Abitibi-Ouest

ATTENDU QUE le schéma de couverture de risques de la MRC de l'Abitibi-Ouest est entré en vigueur le 1^{er} décembre 2010;

ATTENDU QUE la Loi sur la sécurité incendie (LRQ, chap. S-3.4) prévoit que :

Art. 13 : *«Les municipalités locales doivent fournir à l'autorité régionale les informations nécessaires à l'élaboration du schéma...»*

Art. 34 : *«Toute municipalité locale sur le territoire de laquelle est survenu un incendie doit communiquer au ministre, au plus tard le 31 mars de l'année qui suit l'incendie, la date, l'heure et le lieu de survenance de l'incendie, la nature des préjudices, l'évaluation des dommages causés et, s'ils sont connus, le point d'origine, les causes probables et les circonstances immédiates de l'incendie que sont, entre autres, les caractéristiques de l'immeuble ou des biens endommagés et le déroulement des événements.»*

ATTENDU QUE le ministère de la Sécurité Publique compile les informations transmises par les autorités locales dans une banque de données informatiques;

CONSIDÉRANT QUE la MRC d'Abitibi-Ouest a procédé à l'embauche d'un coordonnateur en sécurité incendie.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Karen Godbout appuyé par Diana Bruneau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Conseil autorise le coordonnateur en sécurité incendie de la MRC d'Abitibi-Ouest à accéder aux déclarations incendie du ministère de la Sécurité publique produites par le Service de sécurité incendie de la Poularies.

2015-05-75 Vente de la bâtisse située au 996, rue Mgr Lévesque

Considérant qu'une offre pour l'achat de la bâtisse située au 996, rue Mgr Lévesque nous a été faite. Afin d'être équitable envers tous les citoyens, il est proposé par Vital Carrier, appuyé par Diana Bruneau et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander des soumissions pour la vente de cette immeuble.

Les dimensions de la bâtisse sont 36 ½ X 28 pied pour une superficie de plancher d'environ 1 022 pieds carré.

Cet immeuble devra être déménagé. Cependant si le soumissionnaire a un projet qui pourrait promouvoir l'économie local de Poularies, il serait possible d'acquérir une partie du terrain afin que la bâtisse reste en place.

Les personnes intéressées à soumissionner devront faire parvenir leur soumission à la municipalité de Poularies dans une enveloppe scellée et identifiée soumission au plus tard lundi le 15 juin 2015 à 15 h.

L'appel d'offre sera publié dans l'info-citoyens de mai 2015.

2015-05-76 Engagement d'employé en horticulture

Il est proposé par Karen Godbout, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à la majorité des conseillers présents d'engager M^{me} Martine Morin pour effectuer les travaux horticoles, le budget est de 4 000 \$ soit l'équivalent de 216 h.

Karen Godbout, Valérie Rancourt et Ginette Charrette sont en accord avec cette décision, Vital Carrier est neutre et Diana Bruneau est contre.

2015-05-77 Réparation de la tondeuse Kubota

Il est proposé par Ginette Charette, appuyé par Karen Godbout et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser de faire réparer la tondeuse Kubota, l'estimation de M. Stéphane Pépin est de 943.25 \$ avant taxes.

2015-05-78 Relais-école pour la vie

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'organisme de participation des parents (OPP) de Macamic et leurs coureurs à circuler sur la voie public dans les limites de la Municipalité de Poularies lors d'une activité de course à relais qui aura lieu le 12 juin 2015 dans le but d'amasser des fonds pour appuyer la recherche contre le cancer.

2015-05-79 Camp de jour

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyée par Karen Godbout et résolu à l'unanimité qu'un camp de jour ait lieu à Poularies du 29 juin au 21 août 2015.

Il est également résolu de publier une offre d'emploi pour deux poste d'animation à 30 heures par semaine chaque. Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae au bureau municipal au plus tard le 27 mai 2015.

Les salaires pourront variés selon l'expérience et la formation des candidats.

Il est aussi résolu qu'un comité de sélection sera constitué Katy Rivard directrice générale et de Kate Morin secrétaire-trésorière adjointe, qui procéderons à l'engagement.

2015-05-80 Club 4-H

Considérant que le Comité de la Famille désire créer des activités du Club 4-H, il est proposé par Diana Bruneau, appuyée par Karen Godbout et résolu à l'unanimité d'octroyer un montant de 150 \$ à cette activité afin de faire l'achat d'outil pédagogique.

2015-05-81 Vacances

Il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Karen Godbout et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la directrice générale madame Katy Rivard soit autorisée à prendre ses vacances et à fermer le bureau municipal tous les lundis de la période estival soit du 29 juin au 31 août 2015 inclusivement et une semaine du 19 au 25 juillet 2015.

2015-05-82 Formation concernant les procédures d'un règlement d'emprunt

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Vital Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la directrice générale M^{me} Katy Rivard soit autorisée à assister à la formation concernant les procédures d'un règlement d'emprunt offert par l'Association des directeurs municipaux du Québec qui aura lieu à Rouyn-Noranda le 13 mai 2015.

Il est également proposé et résolu que le coût d'inscription au montant 286,00 \$ taxes en sus soit payé par la municipalité de Poularies ainsi que les frais de repas et de déplacements.

2015-05-83 Demande des enseignants de Poularies pour affichage d'une banderole " L'école à bout de bras "

Les enseignants de Poularies ont fait une demande afin d'installer une banderole « L'école à bout de bras » sur la clôture du parc de jeux.

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Vital Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter cette demande.

2015-05-84 Achat de 3 arbustes

Il est proposé par Karen Godbout, appuyé par Vital Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser Diana Bruneau à faire l'achat de 3 arbustes pour planter sur le terrain de l'Église. La dépense est autorisée à maximum 100 \$.

Avis de motion

Avis de motion est donné par monsieur le maire Pierre Godbout qu'à une séance subséquente, il sera adopté un règlement modifiant le règlement fixant le prix de vente des terrains du secteur urbain. Un projet de règlement sera remis avant l'adoption.

2015-05-85 Engagement de M. Daniel Bélanger

Il est proposé par Karen Godbout, appuyé par Vital Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'engagement de M. Daniel Bélanger pour niveler une fois chaque rang afin de comparer le temps et la qualité du travail.

Cette dépense est autorisée seulement si le tarif de M. Daniel Bélanger est inférieur à 25 \$ / heure.

Période de questions

M. Éric Pelletier veut savoir s'il doit s'informer au Ministère des Transports pour l'installation du ponceau que M. Tokarski désire installer sur la rue Simon.

M. Jean-Guy Hébert, inspecteur, lui explique que concernant les rues et les rangs c'est la municipalité qui émet les permis, le Ministère des Transports s'occupe seulement des entrées sur les routes.

M. Gaétan Rancourt demande si l'acheteur de la bâtisse horticole la reste en place, est ce qu'il aura besoin d'un puits ?

M. le maire, Pierre Godbout, explique que les cadres de la vente ne sont pas encore constitués.

M. Albert Bruneau, constate que la bâtisse de l'ancienne reliure n'est pas sécuritaire, la cheminée et le balcon vont bientôt tomber.

M. le maire, Pierre Godbout, mentionne que nous entreprendrons des démarches pour que les propriétaires sécurisent les lieux.

Séance de travail

Il est convenu qu'une séance de travail ait lieu jeudi le 21 mai 2015 à 19 h à la salle du conseil de Poularies.

2015-05-86 Levée de l'assemblée

Il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Karen Godbout et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée.

Maire _____ **Sec.-très./dir. gén.** _____

Je, Pierre Godbout, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'art. 142 (2) du Code Municipal.